



# Rapport d'évaluation

Mandat de soutien aux consultations citoyennes  
des personnes en situation de vulnérabilité

Juin 2023



TABLE DES PARTENAIRES  
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DE LANAUDIÈRE

Dans le cadre des Alliances pour la solidarité 2017-2023

Cette évaluation est réalisée dans le cadre de la mesure 11 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, intitulée *Alliances pour la solidarité*, lesquelles sont soutenues par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) remercie le partenaire pour sa participation, ainsi que toutes personnes qui ont contribué à la collecte de données.

#### **PROFESSIONNELLE DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION**

**Marie-Pier St-Louis**, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

#### **RÉDACTION**

**Marie-Pier St-Louis**, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

#### **ENCADREMENT SCIENTIFIQUE**

**Lise St-Germain**, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)

#### **RÉVISION LINGUISTIQUE**

**Denise Carbonneau**

#### **MISE EN PAGE**

**La p'tite Cossette Communications**

Pour en savoir plus sur la Table des partenaires du développement social de Lanaudière ou pour avoir accès aux outils de collecte : <https://tpdsl.org/>

#### **Pour citer ce document :**

St-Louis, Marie-Pier. 2023. *Rapport d'évaluation du mandat de soutien aux consultations citoyennes des personnes en situation de vulnérabilité*. Déposé à la Table des partenaires du développement social de Lanaudière et au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre des *Alliances pour la solidarité sociale 2017-2023*, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL), promoteur du projet « *Mandat de soutien aux consultations citoyennes des personnes en situation de vulnérabilité* », a accepté de participer à un processus d'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale réalisé par le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA).



TABLE DES PARTENAIRES  
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL  
DE LANAUDIÈRE



**CRSA**  
CENTRE DE RECHERCHE  
SOCIALE APPLIQUÉE

**Centre de recherche sociale appliquée**  
**1060, rue St-François-Xavier,**  
**Trois-Rivières QC G9A 1R8**  
**819 840-0458 / [crsa@lecrsa.ca](mailto:crsa@lecrsa.ca)**  
**[/www.lecrsa.ca](http://www.lecrsa.ca)**

Le Centre de recherche sociale appliquée est un organisme autonome à but non lucratif qui soutient le développement du pouvoir d'agir des collectivités et des organisations. À cette fin, il recourt à la recherche sociale pour accompagner les groupes dans leur analyse des problèmes sociaux et la synthèse de leurs pratiques. Son approche participative favorise le croisement des savoirs théoriques et d'action ainsi que le transfert continu des connaissances.



## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
L'Alliance pour la solidarité 2017-2023.....	3
Objectifs de l'évaluation des projets .....	3
Critères de sélection des projets évalués.....	3
<b>Mise en contexte du projet.....</b>	<b>4</b>
Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL).....	4
Mandat de soutien aux consultations citoyennes des personnes en situation de vulnérabilité.....	4
Partenaires du projet .....	6
<b>Approche d'évaluation et aspects méthodologiques .....</b>	<b>7</b>
La pratique d'évaluation participative du CRSA.....	8
Type d'accompagnement et processus méthodologique .....	9
<b>Le cadre logique.....</b>	<b>12</b>
Mise en contexte.....	12
Utilités .....	12
Défis qui ont influencé la collecte .....	14
<b>Résultats .....</b>	<b>15</b>
Prise de contact .....	15
Objectifs et activités réalisées .....	15
Présentation des résultats .....	16
Connaissance des besoins.....	16
Présence de liens de confiance entre la chargée de projet et les membres des comités locaux.....	16
Connaissance partagée du concept de participation citoyenne et des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion .....	17
Expérimentation et adaptation .....	18
Objectifs et activités réalisées .....	18



Présentation des résultats .....	19
Développement de stratégies locales de participation citoyenne .....	19
Effort d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion .....	20
Accompagnement.....	23
Objectifs et activités réalisées .....	23
Présentation des résultats .....	23
Sentiment d'être soutenu.....	23
Niveau de soutien au milieu.....	24
Développement de compétences des membres des CLDS.....	24
Effets du projet .....	26
Capacité des acteurs locaux à mettre en place la stratégie locale de participation citoyenne .....	27
Sentiment de compétences des membres des comités pour soutenir la participation des personnes.....	28
Sentiment d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans la démarche de priorisation .....	29
<b>Synthèse des faits saillants .....</b>	<b>35</b>
<b>Recommandations .....</b>	<b>38</b>
<b>Bilan de la démarche d'accompagnement en évaluation .....</b>	<b>39</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>40</b>



# INTRODUCTION

## L'Alliance pour la solidarité 2017-2023

La stratégie d'évaluation des Alliances pour la solidarité 2017-2023 comprend l'évaluation de deux projets, soutenus par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), dans chacun des six territoires retenus pour l'évaluation. C'est une première, car dans le cadre de l'évaluation des Alliances 2010-2015 réalisée par la Direction de l'évaluation, les formulaires de dépôt présentés aux comités de sélection dans les territoires retenus avaient été analysés, mais aucun projet n'avait été évalué sur le terrain. Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a été mandaté pour soutenir les porteurs de projets dans l'évaluation des initiatives afin de documenter les résultats, effets et impacts de celles-ci.

## Objectifs de l'évaluation des projets

- Évaluer les effets des projets en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Identifier et documenter les pratiques porteuses et les pratiques innovantes pouvant inspirer d'autres promoteurs et permettant des apprentissages;
- Susciter le développement d'habiletés et de réflexes propices à l'évaluation chez les partenaires impliqués ;
- Contribuer à outiller les porteurs de projets pour l'évaluation de leurs actions, c'est-à-dire développer des outils d'évaluation pouvant être réutilisés et pouvant être transférés.

## Critères de sélection des projets évalués

Le CRSA avait pour objectif d'accompagner des porteurs de projets qui interviennent dans différents domaines et qui rejoignent une diversité de personnes. À cette fin, il a produit un outil de sélection de projets qui a appuyé le choix des initiatives.

Les coordonnatrices et les coordonnateurs régionaux ont facilité la médiation avec les porteurs de projets en lançant un appel à participation qui tenait compte des objectifs suivants :

- Le promoteur souhaitait réaliser une évaluation de son projet et était prêt à y consacrer du temps et à participer à la réflexion.
- Le projet avait de très bonnes chances de mener à des effets avant la fin du financement.



## MISE EN CONTEXTE DU PROJET

### Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)

Initiée en 1999, la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) réunit des acteurs et des actrices du développement social pour permettre l'échange, la création et le renforcement de liens et une plus grande cohésion entre les différentes actions en développement social dans la région. Pour ce faire, elle collabore avec une diversité d'expert.e.s dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la philanthropie, de la jeunesse, de la famille, du développement économique, des aîné.e.s et de la participation citoyenne, que ce soit au niveau local (MRC) ou régional du secteur public, parapublic, municipal et communautaire.

Sa mission est de mobiliser les actrices et les acteurs du développement social autour d'une vision et d'actions qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, à la réduction des inégalités sociales et à la participation citoyenne dans une perspective de développement durable.

### Mandat de soutien aux consultations citoyennes des personnes en situation de vulnérabilité

Dans le cadre de la mesure 11 du PAGIEPS, il est fortement recommandé par le MESS de favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale dans le processus régional de l'Alliance. Lors des consultations locales et régionales, coordonnées par la Table des préfets, deux questions sur les moments et la manière de faire ont été posées. 85 % des 170 participant.e.s aux consultations locales et régionales ont répondu qu'il serait judicieux d'impliquer les personnes en situation de pauvreté à l'étape de l'identification des priorités. De plus, 77 % des répondant.e.s estiment que de favoriser l'implication des personnes vulnérables par le biais des organismes serait la meilleure manière de faire.

De son côté, le comité de réflexion stratégique composé de représentant.e.s d'organismes régionaux et de ministères s'est penché sur cette question. Il a décidé de viser l'implication des personnes en situation de vulnérabilité à l'étape de l'identification des priorités d'intervention territoriale, mais de demeurer flexible dans la manière de faire des milieux tout en fournissant un cadre et des outils ainsi que du

**Le projet vise l'implication des « personnes en situation de vulnérabilité », ce qui inclut les personnes en situation de pauvreté et de précarité économique, mais aussi les personnes avec handicap, les personnes autochtones, les familles monoparentales, les personnes immigrantes ou celles avec une faible littéracie ou avec d'autres conditions les rendant vulnérables aux conditions de vie difficiles.**



support aux organismes qui le souhaitent. L'élaboration des stratégies devait se faire avec les comités locaux de développement social (CLDS) des six territoires.

Pour éviter des frais supplémentaires aux organismes, un budget était réservé pour l'organisation des consultations, incluant des frais pour la participation citoyenne (halte-garderie, goûter, déplacements, etc.).

La Table des préfets de Lanaudière, mandataire de l'Alliance, et son comité de réflexion stratégique ont mandaté la TPDSL pour soutenir les consultations des personnes en situation de vulnérabilité dans l'identification des priorités locales. Au total, près de 4 700 personnes ont été consultées dans le cadre des consultations locales.

Le projet s'est déroulé entre juillet 2019 et mi-mai 2020 (départ de l'agente), mais certaines activités en lien avec le projet ont eu lieu par la suite comme un outil de réflexion sur la participation citoyenne, une formation et une rencontre avec les coordinations locales pour définir la suite et le soutien nécessaire pour aller plus loin dans l'intégration des citoyens.ne.s.

**Pour en savoir plus sur le projet et la Boîte à outils : consultez le site de la TPDSL, [Consultations des personnes en situation de vulnérabilité](#)**

## Objectifs du projet :

- Avoir le point de vue des personnes en situation de vulnérabilité à l'étape d'identification des priorités d'intervention territoriale sur les enjeux de lutte contre la pauvreté de chaque territoire;
- 
- S'assurer d'avoir une diversité de personnes consultées;
- Outiller les CLDS et les organismes locaux sur une approche de consultation des personnes vulnérables en lien avec les besoins de l'Alliance;
- Voir la possibilité d'installer cette participation citoyenne aux autres étapes du processus des démarches locales.





## Partenaires du projet

La Table des partenaires du développement social travaille en partenariat avec des comités qui ont à cœur le développement social dans chacune des MRC. Ceux-ci portent différents noms :

- Le Comité local de développement social (CLDS) de Joliette;
- Le Comité local de développement social (CLDS) de D'Autray;
- PACTE – MRC L'Assomption;
- La Table (Tissus) Les Moulins;
- Le Comité local de développement social (CLDS) de Matawinie;
- Vision Montcalm.

Les membres proviennent surtout du secteur communautaire et du secteur institutionnel (santé et municipal). Ils délèguent généralement une personne pour siéger au conseil d'administration de la TPDSL. Une personne qui représente la TPDSL participe aussi aux rencontres du comité local. Dans ce rapport, il sera question des comités locaux de développement social sans distinction de leur nom ou spécificités respectives.

Le rôle des comités locaux dans le projet a été sensiblement le même d'un comité à l'autre. Par le biais de leur participation au conseil d'administration, ils sont en partie porteurs du projet. Leur niveau d'implication a varié d'un territoire à l'autre, selon l'évolution de leur consultation. Le CLDS de Joliette a participé activement au développement de la Boîte à outils en ligne<sup>1</sup>, puisqu'il a intégré l'agente de relation communautaire dans l'ensemble des réflexions et la réalisation de la consultation. La Table (Tissus) Les Moulins a aussi expérimenté et adapté les outils, ce qui a permis de bonifier la trousse. Les autres comités ont fait leur consultation avant ou après. Ils ont pu expérimenter la Boîte à outils, mais n'ont pas pu influencer son contenu.



<sup>1</sup> [Consultations des personnes en situation de vulnérabilité - Table des partenaires du développement social de Lanaudière \(tpdsl.org\)](https://www.tpdsl.org)





Tableau 1 : Organismes partenaires

Organisme partenaire	Rôles pressentis dans le projet
<b>Le Comité local de développement social de Joliette (CLDSJ)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Précurseur dans la participation des personnes aux consultations, ils ont participé grandement à l'élaboration de la Boîte à outils.</li> <li>• Promotion et sensibilisation.</li> </ul>
<b>Le Comité local de développement social (CLDS) de D'Autray</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentation de la Boîte à outils.</li> <li>• Promotion et sensibilisation.</li> </ul>
<b>PACTE – MRC L'Assomption</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentation de la Boîte à outils.</li> <li>• Promotion et sensibilisation.</li> </ul>
<b>La Table (Tissus) Les Moulins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et expérimentation de la Boîte à outils.</li> <li>• Promotion et sensibilisation.</li> </ul>
<b>Le Comité local de développement social de Matawinie (CLDSM)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion et sensibilisation.</li> <li>• La consultation était déjà terminée lors du projet.</li> </ul>
<b>Vision Montcalm</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentation de la Boîte à outils dans des lieux ciblés.</li> <li>• Promotion et sensibilisation.</li> </ul>



## APPROCHE D'ÉVALUATION ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

### La pratique d'évaluation participative du CRSA

Le positionnement du CRSA s'inscrit dans la perspective évaluative participative et axée sur la pratique réflexive. Celle-ci implique que les organisations et les personnes qui y travaillent posent un regard critique sur leurs actions en cours de réalisation. Elle suppose que ce processus amène à une prise de conscience des cohérences et des biais de leurs pratiques et de la nécessité de les réfléchir de manière évolutive et en mode d'apprentissage continu. L'accompagnement de ce processus amène à questionner ses pratiques et faire des ajustements pour améliorer l'action et sa portée.

En cohérence avec cette vision et la posture épistémologique du CRSA, la démarche d'évaluation est principalement qualitative et participative, et ce, à toutes les étapes du processus :

- La définition des objets et questionnements;
- L'élaboration de modèles logiques;
- Le développement de cadres analytiques;
- L'identification d'indicateurs de résultats;
- Le développement d'outils de collecte de données, des méthodes de saisie et d'analyse des données.

Le CRSA vise à ce que l'évaluation soit utile à l'action et favorise une réflexion critique sur celle-ci. Un apport important de l'évaluation est cette compréhension commune du sens de l'action obtenu au cours du processus. L'évaluation est alors propice à la valorisation, l'amélioration et la transformation des pratiques. Enfin, la pratique d'évaluation du CRSA permet de poser un regard social, soit un regard sur la communauté dans son ensemble en questionnant les changements survenus pour les communautés au-delà des pratiques évaluées.

Ce rapport présente à la fois des résultats qualitatifs, issus des collectes auprès des personnes, et des résultats quantitatifs, obtenus à partir des outils de suivi du projet. La méthode qualitative implique la constitution de petits échantillons qui permettent d'approfondir la compréhension des enjeux vécus par les personnes et les retombées du projet. La triangulation des résultats entre les différentes parties prenantes du projet (les personnes concernées, les porteurs de projet et les partenaires) soutient la validité des résultats présentés.



## Type d'accompagnement et processus méthodologique

L'accompagnement offert par le CRSA à la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) a débuté en mars 2021 et s'est terminé en février 2023. Au total, il y a eu 3 rencontres avec la directrice de la TPDSL pour bien comprendre le projet, produire le cadre logique et le cadre d'évaluation. Les rencontres ont eu lieu principalement par visioconférence avec la plateforme Zoom. L'approche participative n'a pas pu être déployée puisque le projet était terminé et que la ressource n'était plus en fonction. De plus, la directrice de la TPDSL a également quitté l'organisme. Nous avons quand même pu bénéficier des connaissances de la ressource qui était en poste sur le projet lors d'une entrevue par le biais de ses nouvelles fonctions à la TPDSL.

Le processus méthodologique comptait six étapes :

- 1 Élaboration du cadre logique (réalisé en collaboration avec l'ancienne directrice de la TPDSL);
- 2 Élaboration du cadre d'évaluation (réalisé en collaboration avec l'ancienne directrice de la TPDSL);
- 3 Élaboration des outils de collecte de données (réalisés par la CRSA);
- 4 Réalisation des activités de collecte (réalisées par la CRSA);
- 5 Analyse transversale des données et interprétation des résultats (réalisées par le CRSA);
- 6 Mise en forme des résultats et rédaction du rapport.

Le tableau ci-dessous présente les objectifs sous-jacents, les parties prenantes impliquées dans le processus et les outils produits à chaque étape.



Tableau 1 : Processus d'évaluation

<b>Étape de l'évaluation</b>	<b>Parties prenantes impliquées</b>	<b>Outils produits</b>
<p><b>Élaboration du cadre logique</b></p> <p>Un modèle logique, basé sur la théorie du changement, a été élaboré au début de la démarche d'accompagnement de manière à cerner l'articulation entre les intentions de la TPDSL et les comités locaux, les stratégies d'intervention, les objectifs, les activités et les changements souhaités (résultats et effets).</p> <p>Ce modèle logique permet de dépasser la seule logique de l'atteinte des résultats et d'entamer une réflexion sur les effets perçus au regard des intentions de départ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CRSA</li> <li>• Directrice de la TPDSL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre logique</li> </ul>
<p><b>Élaboration du cadre d'évaluation</b></p> <p>Le cadre d'évaluation comprend les résultats, effets et impacts identifiés avec le porteur de projet. Y sont déclinés les différents indicateurs qui permettent de documenter le projet. Le cadre d'évaluation indique les outils et périodes de collecte pour chacune des dimensions, ainsi que les parties prenantes associées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CRSA</li> <li>• Directrice de la TPDSL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre d'évaluation</li> </ul>
<p><b>Élaboration et utilisation des outils de collecte de données</b></p> <p>Les outils de collecte de données ont une double fonction : ils permettent d'évaluer les effets du projet et ils contribuent à outiller les promoteurs pour l'évaluation de leurs actions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CRSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de bord avec l'ensemble des indicateurs</li> <li>• Grille d'entrevue partenaires</li> <li>• Grille d'entrevue promoteur</li> <li>• Rapport d'activités</li> <li>• Plan d'action des CLDS</li> <li>• Boîte à outils</li> </ul>



<b>Étape de l'évaluation</b>	<b>Parties prenantes impliquées</b>	<b>Outils produits</b>
<p><b>Réalisation des activités de collecte</b></p> <p>Considérant que le projet était terminé lors du début de l'évaluation et que la majorité des personnes (partenaires et agente de relation communautaire) n'était plus en poste, la documentation déjà produite par le projet a grandement servi à l'évaluation.</p> <p>Un entretien avec l'agente de relation communautaire (maintenant embauchée sur un autre projet) et des entretiens avec des partenaires dans deux comités locaux qui ont été plus intensivement actifs dans le projet sont venus compléter les données.</p> <p>Plusieurs avenues ont été envisagées pour rencontrer des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, mais aucune n'a porté ses fruits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CRSA</li> </ul>	
<p><b>Analyse transversale des données et interprétation des résultats</b></p> <p>L'analyse de la documentation s'est faite en 2022 et celle des entrevues à l'hiver 2023.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CRSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse des résultats</li> </ul>
<p><b>Mise en forme des résultats et rédaction du rapport</b></p> <p>La mise en forme des résultats et la rédaction du rapport se sont faites au printemps 2023.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CRSA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport</li> </ul>



## LE CADRE LOGIQUE

### Mise en contexte

Le cadre logique vise à faire apparaître les liens d'articulation entre les principes, les actions et les retombées souhaitées par le projet. En d'autres termes, on y retrouve, modélisés sur une page : le contexte et la logique qui guide le changement souhaité ; les raisons d'être du projet ; les moyens que se donne le porteur de projet pour atteindre ses objectifs ; les résultats à court, moyen et plus long terme des activités mises en œuvre.

Le cadre logique a été réalisé à partir de l'analyse documentaire de l'appel à soumission et des divers documents de présentation du projet partagés par le promoteur. Il a été l'objet de discussions visant à clarifier ses composantes et ses articulations, et est issu d'une compréhension commune du projet.

### Utilités

Le cadre logique est un outil de soutien à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet. Il sert également comme document de référence pour favoriser la collaboration entre différentes parties prenantes autour d'une vision commune du projet. Le cadre logique n'a donc pas contribué aux processus de planification du projet puisque l'accompagnement offert à la TPDSL s'est fait lorsque le projet était terminé.

#### Utilité pour la mise en œuvre du projet :

- Il favorise le suivi du projet et permet de veiller à ce qu'il reste sur la bonne voie ou de déterminer les ajustements afin d'atteindre les objectifs de changement.
- Il est utile lors de passation/transition de ressources humaines.

#### Utilité pour la démarche d'évaluation participative :

- Il guide la collecte de données et le choix d'indicateurs.
- Il facilite l'évaluation visant à déterminer dans quelle mesure une activité a été réalisée comme prévu.
- Il permet d'illustrer les retombées des différents axes du projet et d'observer la complémentarité des différents axes et les relations de cause à effet qui ont mené à un changement.

#### Utilité pour soutenir le processus de concertation :

- Il favorise une compréhension commune du projet, facilite la communication et la mobilisation des différentes parties prenantes.

Schéma 1 : Cadre logique

**NOTRE THÉORIE DU CHANGEMENT**

**PROJET : SOUTIEN AUX CONSULTATIONS CITOYENNES DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ**

**Pour quelles raisons on le fait?**

**CONTEXTE** (sur quel problème voulons-nous agir?)

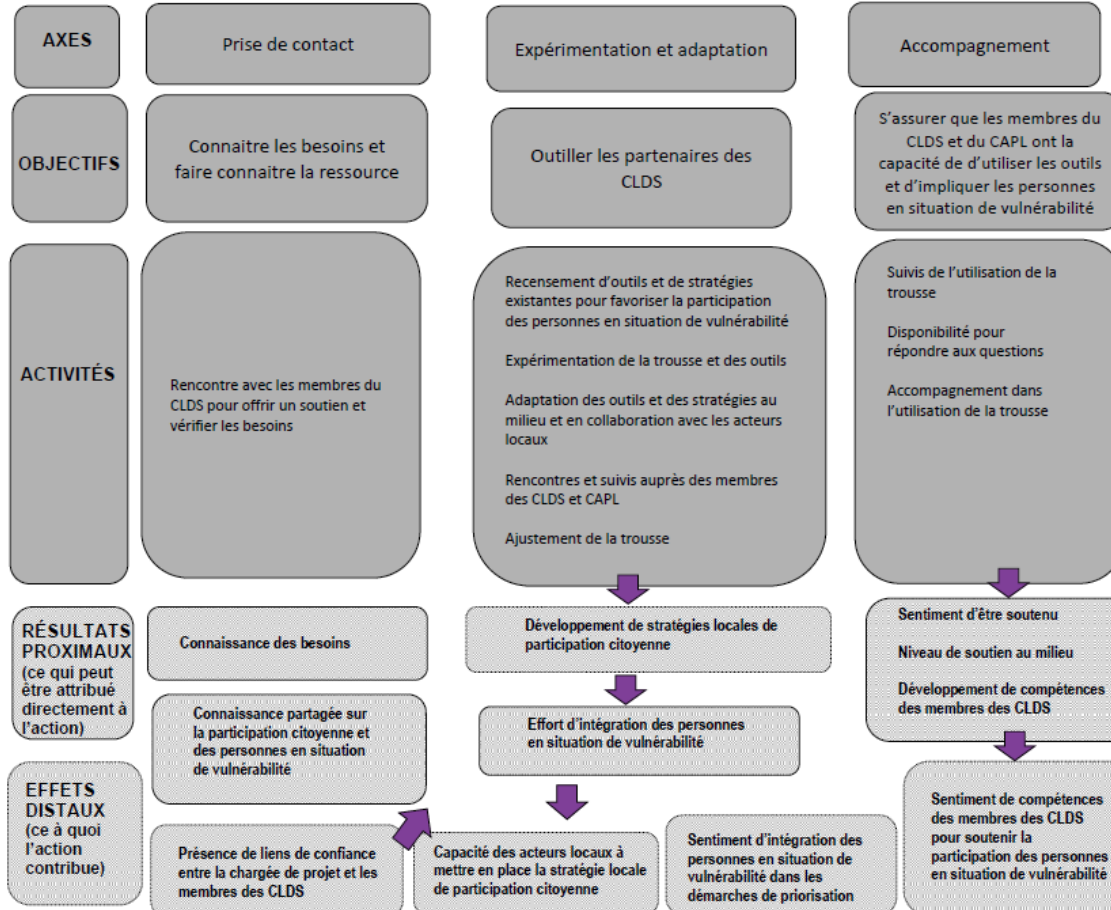
Trop souvent, le développement de projet se fait sans les personnes qui sont concernées, soit les personnes les plus vulnérables de la société. Lors d'une première consultation régionale préalable à l'arrivée des fonds, 85% des 170 participant.e.s considèrent qu'il serait judicieux d'impliquer les personnes en situation de pauvreté (PSP) dans l'identification des priorités.

**LOGIQUE D'INTERVENTION :** Comment croyons-nous que notre intervention (action) est appropriée pour atteindre les impacts à long terme?

Le projet vise à outiller les CLDS et les organismes locaux à intégrer davantage les personnes concernées dans les projets et à encourager la participation citoyenne en soi.

L'implication des personnes en situation de pauvreté dans l'identification des priorités permettra de s'éloigner des enjeux organisationnels et de se concentrer sur les besoins réels des personnes en situation de pauvreté.

**BUT DE NOTRE PROJET : Quel est notre finalité souhaitée- Faire un développement social par et pour les PSP**



Logique de contribution

**Pour quelles raisons on le fait?**

**IMPACTS (À LONG TERME, 5 ans et +)**

Participation active des actrices et acteurs concernés incluant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale

Mise en place de stratégies locales en respect des besoins et du potentiel des milieux

Amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale

Qu'est-ce qu'on fait? / Qu'est-ce que ça donne?



## Défis qui ont influencé la collecte

Plusieurs défis ont été rencontrés dans la réalisation de cette évaluation. Le principal obstacle relève du fait que le projet était déjà terminé lorsque l'évaluation a débuté. Les personnes en poste à la TPDSL et dans les comités locaux ont significativement changé entre l'année 2019 et les années qui ont suivi la pandémie. Par chance, la personne qui a occupé le poste d'agente de relation communautaire sur le projet est revenue travailler à la TPDSL sur un autre mandat ce qui a permis de faire une entrevue et de la contacter pour des précisions.

Ces dernières années ont particulièrement été marquées par des changements de ressources humaines au sein des instances de concertation. Plusieurs coordinations de démarche et d'organismes ont changé durant les dernières années. Déjà à la fin des restrictions sanitaires, plusieurs des personnes qui s'étaient impliquées dans le projet n'étaient plus en fonction.

La pandémie a eu une incidence importante sur la consolidation du projet sur le plan de la participation des personnes en situation de pauvreté. Durant la consultation, des personnes ont été identifiées pour être sollicitées lors des prochaines étapes de mise en œuvre des Alliances. Dans Les Moulins, ils ont eu la chance de faire participer ces personnes lors d'une rencontre de partenaires. Par ailleurs, la pandémie a restreint le déploiement de la participation des personnes au choix des projets, à leur réalisation ou au suivi des plans d'action locaux et régionaux.

En parallèle à cette initiative dans Les Moulins, une réflexion sur la participation citoyenne des personnes en situation de vulnérabilité dans d'autres étapes de la démarche a été proposée à tous les comités locaux. Au moment où la crise de la COVID-19 a éclaté, trois comités avaient confirmé leur intérêt à amorcer la réflexion et un quatrième comité avait prévu une première discussion sur des pratiques de participation citoyenne déjà existantes. Malheureusement, la crise sanitaire a rendu cette démarche irréaliste dans le mandat de la TPDSL. Il faut également mentionner que l'agente de relation communautaire a quitté son poste avant la fin du mandat pour des raisons de santé.

Considérant le contexte de fin du projet, il a été impossible de rencontrer des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion qui ont participé au projet. Plusieurs tentatives ont été faites auprès d'organismes et de tables de concertation, mais les citoyennes et les citoyens impliqués durant le projet n'étaient plus joignables.





## RESULTATS

### Prise de contact

#### Objectifs et activités réalisées

La première phase du projet a consisté à développer une connaissance des besoins des comités locaux en matière d'accompagnement pour soutenir la participation des personnes en situation de vulnérabilité dans le processus de consultation des Alliances et à faire connaître la ressource nouvellement en poste. Pour ce faire, l'agente de relation communautaire s'est imprégnée de la connaissance de ses collègues à la TPDSL. Les employé.e.s de la Table travaillent depuis toujours avec les comités locaux. Ceux-ci participent aux rencontres. En parallèle, des représentants et des représentants des comités locaux siègent au conseil d'administration de la Table.

L'agente de relation communautaire a pris les premières semaines de travail pour lire l'ensemble de la documentation et échanger avec ses collègues et acteurs ciblés.

Entre-temps, le projet a été présenté à chacun des comités par les employé.e.s de la TPDSL. L'agente de relation communautaire a ensuite été invitée à venir parler du projet avec les membres des comités. À partir de ce moment, la participation s'est faite à géométrie variable. Certains comités ont choisi de travailler tout de suite avec l'agente de relation communautaire, tandis que d'autres ont préféré attendre.

#### **Les résultats et effets escomptés des activités sont les suivants :**

- Connaissance des besoins.
- Présence de liens de confiance entre la chargée de projet et les membres des CLDS.
- Connaissance partagée du concept de participation citoyenne et des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.



## Présentation des résultats

---

### Connaissance des besoins

L'agente de relation communautaire a passé les premières semaines à s'approprier la réalité des territoires en lisant différents documents (portraits, rapports, bilans, etc.) et en discutant avec des acteurs clés. Les employé.e.s de la Table, quant à eux, ont été en mesure de fournir à l'agente de relation communautaire d'autres informations pour bien comprendre la dynamique interne dans les territoires.

La réaction du comité local de Joliette a favorisé une meilleure connaissance de l'agente de relation communautaire. Celui-ci l'a invitée rapidement à se joindre au comité de coordination de la démarche de consultation. Grâce à cette proximité, elle a pu apprendre en continu et expérimenter ses connaissances dans un milieu coopératif. Cette collaboration a été possible grâce aux personnes d'expériences présentes au sein du comité local et à l'intérêt, au moment opportun, des membres en place de mettre toutes les chances de leur côté pour réaliser une consultation auprès des personnes.

Le processus de développement de la connaissance des besoins par l'agente de relation communautaire a été sensiblement similaire d'un CLDS à l'autre, par ailleurs la réponse des membres des comités locaux a été différente. Le niveau d'ouverture et de transparence des comités locaux a influencé la capacité de l'agente à développer une connaissance approfondie des besoins. Les comités locaux rencontrés sont ceux avec qui l'agente de relation communautaire a développé une plus grande proximité et connaissance des besoins du milieu.

### Présence de liens de confiance entre la chargée de projet et les membres des comités locaux

L'agente de relation communautaire a bénéficié du lien que la Table des partenaires du développement social a développé au fil des années. Ce lien peut varier selon les périodes et les personnes en fonction, mais celui-ci se construit depuis les débuts du réseau en développement social dans la région en 1999. Il s'accompagne d'une reconnaissance mutuelle entre la Table et les différents comités locaux.

Les employé.e.s de la TPDSL qui siégeaient sur les comités ont beaucoup parlé du projet pour le mettre en valeur et donner le goût aux comités d'y participer. Ils faisaient des rappels et parlaient des bons coups.

L'agente de relation communautaire a été invitée à faire une première tournée des territoires pour se présenter. Cette tournée s'est réalisée en compagnie de l'agent de développement de la TPDSL présent dans le comité. Cette stratégie a permis la passation du lien de confiance déjà présent entre les membres des comités locaux et l'agent de développement de la TPDSL.



### Connaissance partagée du concept de participation citoyenne et des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion

L'agente de relation communautaire a participé à plusieurs rencontres qui ont permis de préciser la stratégie de consultation. Ces rencontres visaient à définir le public cible (qui souhaitons-nous rejoindre) et les moyens adaptés à mettre en place.

Tableau 2 : Nombre de rencontres pour planifier et réaliser la consultation

MRC	Rencontres et échanges	
	Comités et CLDS	Responsables
Joliette	19	2
Les Moulins	3	--
D'Autray	1	3
Montcalm	4	2
Matawinie	1	--
L'Assomption	1	1

La stratégie employée par l'agente de relation communautaire a également favorisé une meilleure connaissance de la réalité des territoires. La première étape qu'elle proposait aux membres des comités était de prendre un moment pour définir qui était concerné par la consultation. Ce moment assurait de partir sur de bonnes bases et permettait à l'agente de bien comprendre la posture des membres.



*"On a commencé par définir qui sont les citoyens dans notre consultation. Nous avons considéré, dans nos principes à nous, qu'il y avait deux types de citoyens. Il y avait le citoyen individuel, c'est-à-dire la société civile, mais il y avait aussi le citoyen corporatif, l'organisation, l'entité, le commerce. À partir de cette définition, on s'est dit, ça nous prend une consultation et nous avons défini comment s'y prendre." (Représentante d'un comité local)*



### Faits saillants Prise de contact

- L'agente de relation communautaire connaissait bien la réalité des différents territoires grâce aux échanges avec ses collègues, à ses recherches documentaires et aux échanges qu'elle a eus avec les membres des comités.
- Une connaissance des besoins des comités locaux a été possible grâce aux années de collaboration entre la Table et les comités locaux. Cette collaboration formelle entre le palier local et régional assure la présence de canaux de communication favorisant les échanges en continu et une connaissance mutuelle.
- De la promotion a été réalisée par la Table pour présenter le projet et les avantages d'y participer.
- Il y a eu passation du lien de confiance entre l'agent de développement de la Table et l'agente de relation communautaire.
- Avec tous les comités locaux, la prise de contact et les premières rencontres visaient à préciser qui sont les personnes ciblées par la consultation.

## Expérimentation et adaptation

### Objectifs et activités réalisées

L'agente de relation communautaire avait comme mandat de recenser les stratégies et les outils existants pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté, de créer des outils pour faciliter et favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté et d'adapter les stratégies au milieu et en collaboration avec les actrices et les acteurs locaux.

À partir d'une recension de la littérature et d'expériences diverses, l'agente de relation communautaire a développé sa connaissance pour soutenir les comités locaux dans leur capacité à faciliter et favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté. Ses recherches ont porté sur les mécanismes de communication et de mobilisation appropriés pour rejoindre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dont des écrits provenant de COSMOSS, du collectif VAATAVEC, de Communagir, du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), d'Opération veille et soutien stratégiques (OVSS), de AlterGo et du Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM). Cette recension lui a donné de bonnes



bases pour soutenir les discussions au sein des comités locaux et pour proposer des adaptations aux besoins des territoires.

Les lectures préalables ont permis d'avoir une idée des outils et méthodes à expérimenter et la Boîte à outils a été produite à la suite des expérimentations. Le contenu s'est ajusté graduellement au fil des expérimentations. Le comité local de Joliette a contribué tout particulièrement à cette phase d'expérimentation.

Les résultats escomptés des activités à court terme sont les suivants :

- Développement de stratégies locales de participation citoyenne.
- Effort d'intégration des personnes en situation de vulnérabilité

## Présentation des résultats

---

### Développement de stratégies locales de participation citoyenne

Une approche de coconstruction a été privilégiée dans ce projet. Les démarches de consultation avaient lieu en même temps que le projet se déployait permettant à celles-ci de se construire au fur et à mesure grâce à l'expertise de tous. La recension des expériences a permis d'alimenter le développement de la stratégie locale avec des outils et des manières de faire provenant d'autres territoires (MRC de Lanaudière ou d'autres régions du Québec).

*« On n'a pas inventé la roue. On s'est inspiré d'ailleurs et on a adapté pour notre démarche. » (Représentante d'un comité local)*

L'agente de relation communautaire a soutenu les démarches locales de manières différentes. Dans certains comités locaux, elle a produit des outils de collecte et a réalisé en partie la consultation. Dans d'autres, elle a fait partie de comités dont les membres ont développé les outils conjointement. Aucun outil n'a été repris intégralement. Un comité local a demandé conseil et révision des documents de consultation à l'agente avant de les utiliser.

La mobilisation des connaissances de l'ensemble des acteurs et des actrices a été au cœur de ce projet. Par exemple, grâce à la présence d'une forte collaboration avec la CISSS, la démarche dans Les Moulins a eu accès aux données populationnelles pour produire un portrait de territoire. Le questionnaire a ensuite été adapté à celui-ci. Le portrait a, entre autres, permis de savoir où aller pour rejoindre les personnes.

La Boîte à outils qui a été produite à la fin du projet propose une diversité d'outils et suggère de les adapter aux besoins des milieux.



*« C'est à partir de ces considérations que nous avons développé des outils de consultation se voulant souples et adaptables. Un questionnaire unique qui permet une uniformité visant à obtenir des données comparables d'un organisme à un autre. Afin de permettre aux organismes de mener la consultation selon leur réalité, ils auront le choix de la méthode d'animation pour la consultation qui convient le mieux selon les besoins et intérêt. » Dans le cas de la MRC Les Moulins, « Plusieurs adaptations du questionnaire principal ont été créées pour être utilisées selon les circonstances. » (Issu de la Boîte à outils)*

### **Effort d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion**

Le projet s'inscrit dans une stratégie régionale de soutenir les efforts d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Selon les personnes rencontrées, l'intention de rejoindre les citoyens et les citoyennes et plus spécifiquement les personnes plus vulnérables étaient déjà présentes avant l'arrivée du projet régional.

*« Dès le départ, on s'est dit, c'est beau des plans d'action territoriaux, des démarches, mais comment on va faire autrement cette fois-ci? ... Comment on va faire pour que les citoyens, cette fois-ci, soient bien impliqués dans le processus? Même si on les invite dans une salle, ils ne viendront pas, ils n'ont pas le même langage, c'est difficile de les avoir. Le projet de consultation des personnes s'inscrit dans cette préoccupation commune. » (Représentante d'un comité local)*

Les deux comités locaux rencontrés croient qu'ils auraient mis en place des stratégies sans la présence de l'agente de relation communautaire. Par ailleurs, sa présence a permis d'aller plus loin et de garder active cette préoccupation pendant l'ensemble de la priorisation.

*« La présence de l'agente de relation communautaire était un rappel de notre intention à rejoindre les personnes plus démunies sur le territoire. Elle s'assurait qu'on l'intègre tout le temps. Elle nous posait des questions pour nous ramener à l'ordre. » (Représentante d'un comité local)*

Le projet a aussi permis de collectiviser et régionaliser les expertises des différents partenaires impliqués dans les comités locaux. Des espaces de discussion se sont mis en place dans les comités locaux pour partager les connaissances de chacun et chacune. Les membres des deux comités rencontrés ont ensuite collaboré à réaliser les



consultations. Cette contribution a pris différentes formes. Parfois, les membres des comités locaux s'engageaient à libérer des employé.e.s pour qu'ils se déplacent dans des espaces publics pour parler avec les personnes. D'autres fois, ils ont réalisé la consultation directement avec les personnes de leur organisme.

*« La consultation a permis de reconnaître l'expertise des professionnels, parce que c'est eux qui l'ont fait. Parfois dans leur organisme, d'autres fois dans les lieux publics. » (Représentante d'un comité local)*

L'évaluation nous a permis de constater qu'il y avait un effort d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans les comités de Joliette et de Les Moulins. L'expérience positive de ces deux territoires a donné le goût à d'autres d'emboîter le pas également. Par ailleurs, nous n'avons pas pu documenter de la même manière l'expérience des autres comités. Nous savons, toutefois, que la consultation a reposé sur le travail de l'agente de relation communautaire dans certaines MRC où elle a réalisé une part importante des consultations dans les espaces publics.

L'effort d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion s'est fait au-delà de la consultation. En plus de la boîte à outils, et ce, après le départ de l'agente de relation communautaire, il y a eu un outil de réflexion sur la participation citoyenne, une formation et une rencontre avec les coordinations locales pour définir la suite et le soutien nécessaire pour aller plus loin dans l'intégration des citoyens.nes. Par ailleurs, le contexte pandémique a limité la portée de ces différentes stratégies.





### Faits saillants Expérimentation et adaptation

- Le projet s'est développé grâce aux forces vives du territoire. L'agente de relation communautaire a fait une recension des pratiques inspirantes, mais l'expérimentation et l'adaptation se sont faites en collaboration avec les membres des comités locaux.
- L'expérimentation et l'adaptation se sont faites de manière optimale dans les MRC Joliette et Les Moulins. Dans les autres MRC, le projet s'est déployé partiellement.
- Le projet régional est conforme aux préoccupations déjà vécues par les actrices et les acteurs locaux dans les comités. Plusieurs avaient déjà l'intention de rejoindre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion lors de la consultation.
- La présence du projet régional a permis d'aller plus loin dans la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, d'alimenter les réflexions avec des exemples d'ailleurs, de créer des espaces de discussion autour de la participation des personnes et de maintenir cette préoccupation dans l'ensemble de la consultation.
- Pour les comités locaux dont la préoccupation était moins présente, le projet a soutenu l'intérêt à intégrer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans la consultation.
- Le projet a aussi permis de collectiviser et régionaliser les expertises des différents partenaires impliqués dans les comités locaux.
- Dans les deux MRC rencontrées, les organismes membres des comités locaux ont contribué activement à réaliser la consultation en libérant du temps à leurs employé.e.s pour qu'ils réalisent des activités.
- Plusieurs stratégies ont été mises en place pour soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (outil de réflexion sur la participation citoyenne, une formation et une rencontre avec les coordinations locales pour définir la suite et le soutien nécessaire pour aller plus loin dans l'intégration des citoyens.nes), mais la pandémie a limité le déploiement et la portée de celles-ci.





## Accompagnement

### Objectifs et activités réalisées

L'objectif visé par l'accompagnement était de s'assurer que les membres des comités ont la capacité d'utiliser les outils et d'impliquer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

L'agente de relation communautaire faisait des suivis réguliers sur la réalisation de la consultation et l'utilisation des outils. Elle répondait aux questions lors des suivis ou lors de rencontres de comité plus formelles. Elle était aussi disponible pour accompagner lors de l'utilisation des outils dans les territoires.

Les résultats escomptés des activités à court terme sont les suivants :

- Sentiment d'être soutenu.
- Niveau de soutien au milieu.
- Développement de compétences des membres des comités.

### Présentation des résultats

#### Sentiment d'être soutenu

Les personnes qui ont été rencontrées provenant des comités des MRC Joliette et Les Moulins nomment s'être senties appuyées ou avoir l'impression que le projet régional a soutenu la démarche locale (pour les personnes qui n'étaient pas encore en poste lors de la consultation). La présence d'une personne qui porte les préoccupations de la participation des personnes est venue renforcer l'intention des deux comités rencontrés de réaliser une consultation auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

De plus, la connaissance partagée entre les différents comités a motivé ceux-ci dans leur démarche de consultation.

*« L'agente de relation communautaire a contribué à l'élaboration de la consultation et à sa réalisation. C'était soutenant de savoir ce qui se passait ailleurs. » (Représentante d'un comité local)*

*Aussi, « C'est le fun pour un milieu de savoir qu'on inspire d'autres, c'est motivant. » (Représentante d'un comité local)*



### Niveau de soutien au milieu

La récurrence de la participation peut aussi être un indicateur dont les personnes étaient satisfaites de cette contribution. En tout, l'agente de relation communautaire a fait 261 interventions (rencontre avec les comités, avec les responsables des comités, des séances de consultation). La grande majorité de ces interventions ont eu lieu dans les MRC Joliette et Les Moulins.

Tableau 3 : Nombre d'interventions en présence par type et par MRC

MRC	Comités	Responsables de comité	Consultations	Total des interventions
<b>Joliette</b>	19	2	62	83
<b>Les Moulins</b>	3	--	99	102
<b>D'Autray</b>	1	3	-	4
<b>Montcalm</b>	4	2	39	45
<b>Matawinie</b>	1	--	--	1
<b>L'Assomption</b>	1	1	24	26
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>8</b>	<b>224</b>	<b>261</b>

Ce tableau ne tient pas compte des nombreux échanges de courriels et téléphoniques entre les membres des comités locaux et l'agente de la TPDSL.

Le nombre d'interventions pour venir soutenir le processus de consultation est aussi relatif au nombre d'activités organisées par MRC. Par exemple, les 99 soutiens à la consultation dans Les Moulins représentent seulement 4 % de l'ensemble des activités réalisées par les membres du comité. Tandis que les 62 interventions dans Joliette représentent 22 % de l'ensemble des activités de consultation. Les interventions réalisées par l'agente de relation communautaire représentent des rencontres de planification avec le comité ou des visites de lieux publics pour interroger les citoyens et les citoyennes.

### Développement de compétences des membres des CLDS

Les représentantes des comités locaux rencontrées mentionnent que l'agente de relation communautaire alimentait les réflexions et les discussions de l'expérience des autres comités ou d'autres régions. Elle avait une bonne connaissance des stratégies et des outils employés ailleurs. Elle apportait des questionnements qui amenaient les membres du comité à revoir leurs stratégies.

*« Puisqu'elle était dans tous les comités locaux, elle nous parlait de ce que les autres faisaient. Ça nous donnait des pistes. Elle connaissait bien d'autres démarches inspirantes au Québec aussi. » (Représentante d'un comité local)*



**« J'ai beaucoup lu quand j'ai commencé mon mandat pour développer une connaissance sur la participation citoyenne et sur les stratégies de mobilisation des personnes qui ont un faible taux de littératie. » (Ancienne agente de relation communautaire)**

Par ailleurs, le projet de soutien aux consultations citoyennes des personnes en situation de vulnérabilité a surtout permis de mobiliser les connaissances des actrices et des acteurs en développement social du territoire en favorisant un échange d'expertises. Les membres des comités locaux possédaient plusieurs connaissances et ont nourri la réflexion et l'instrumentalisation avec leurs expériences.

**« En participant aux rencontres du comité de coordination, elle a participé comme les autres à l'élaboration de la consultation. Elle a amené des idées qui ont pu être expérimentées. » (Représentante d'un comité local)**

**« Elle a utilisé la consultation pour expérimenter des outils qui se trouvent maintenant dans la Boîte à outils. » (Représentante d'un comité local)**

L'agente de relation communautaire a également offert une formation sur l'accessibilité à l'information pour les personnes à faible littératie; dont les couleurs et les caractères à employer pour rendre le message accessible. La majorité des coordonnatrices et des coordonnateurs de comités locaux y ont participé. Selon les témoignages recueillis, la formation a été appréciée, mais l'arrivée de la pandémie a limité les possibilités de mettre en pratique rapidement les compétences acquises et de les consolider.

La Boîte à outils est simple. Le contenu est facile à utiliser. Par ailleurs, les témoignages recueillis mentionnent que le contenu, bien que pertinent, n'est pas exclusif. Il est possible de trouver ces informations ailleurs. La Boîte à outils permet de les regrouper dans un même document. Il est proposé de la revoir afin d'inclure les bons coups sur le territoire, d'analyser les façons de faire.

**« La Trousse est assez simple. On pourrait la bonifier avec des bons coups, ouvrir les concepts, intégrer une analyse des façons de faire. Ça pourrait la rendre plus attrayante et donner le goût de l'utiliser. » (Représentante d'un comité local)**



### Faits saillants Accompagnement

- Les personnes rencontrées disent s'être senties appuyées ou avoir l'impression que les membres des comités se sont sentis soutenus (pour les personnes qui n'étaient pas en poste au moment de la consultation). Par ailleurs, elles mentionnent que les consultations locales auraient probablement eu lieu sans le projet régional puisque l'intention de consulter les personnes était présente dans les deux comités locaux rencontrés. Néanmoins, la présence de l'agente de relation communautaire a soutenu cette participation grâce à son rôle de mobilisation des connaissances, ainsi que de facilitatrice et de vigilance pour garder le cap sur l'orientation souhaitée.
- L'agente de relation communautaire a contribué activement aux consultations. Elle a réalisé environ 260 interventions auprès des 6 comités locaux. La majorité a eu lieu dans les MRC Joliette et Les Moulins.
- Les personnes des deux comités rencontrés ont développé leur connaissance pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Cette connaissance provient en partie d'expériences d'ailleurs, mais surtout des échanges d'expertises à l'interne, entre les membres du comité.

### Effets du projet

Certains effets sont transversaux à l'ensemble du projet et aux démarches réalisées par les membres des comités locaux dont :

- Capacité des actrices et des acteurs locaux à mettre en place la stratégie locale de participation citoyenne.
- Sentiment d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans la démarche de priorisation.
- Sentiment de compétence des membres des comités pour soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

Plusieurs démarches ont été réalisées par les membres des comités locaux, supportées ou non par l'agente de relation communautaire. Les effets n'ont pas pu avoir leur portée maximale considérant le départ prématuré de l'agente pour des raisons de santé avant la fin du projet. De plus, le contexte de la pandémie et de confinement des premiers mois a mis un frein à l'ensemble des démarches de participation citoyenne et a limité grandement les espaces de rencontres et de mobilisation après la consultation.



Malgré le contexte qui a pu limiter les effets du projet, les personnes rencontrées mentionnent plusieurs retombées à moyen et long terme du projet.

## **Capacité des acteurs locaux à mettre en place la stratégie locale de participation citoyenne**

Le projet a permis un transfert de connaissances autant grâce à la Boîte à outils, lors des échanges ou de la formation sur les outils de communication. Les personnes des comités locaux se sont investies dans la consultation. Elles ont accompli une grande part du travail par elles-mêmes. Malgré la contribution importante de l'agente de relation communautaire dans Les Moulins et dans Joliette, cette contribution correspond à seulement 22 % de l'ensemble des interventions dans la MRC Joliette et 4 % dans la MRC Les Moulins.

Toutefois, les stratégies locales de participation citoyenne utilisées lors de la consultation sont peu utilisées en 2023. De plus, les personnes rencontrées soulignent avoir peu utilisé la Boîte à outils durant les dernières années. Toutefois, un des deux comités mentionne avoir réutilisé la boîte tout récemment.

**« Je me rappelle d'avoir utilisé la Boîte à outils lorsqu'elle est sortie. Après, je ne l'ai plus consultée. Mais tout récemment, nous avons voulu travailler avec les citoyens et j'ai revisité la trousse. Je me rappelle m'être dit que je devrais la regarder plus souvent parce qu'elle peut être vraiment utile dans des démarches de mobilisation territoriale. » (Représentante d'un comité local)**

Par ailleurs, ce projet a influencé la manière d'aborder la participation citoyenne à l'interne à la TPDSL, notamment lors de l'intégration du personnel ou dans l'accompagnement des différentes démarches. Ainsi, ce projet continue de vivre à l'interne et d'influencer les démarches par la représentation de la TPDSL sur l'ensemble du territoire.

La Boîte à outils permet d'inspirer des pratiques de participation citoyenne. Les outils doivent être adaptés à la réalité du moment. Les personnes rencontrées nomment qu'elles s'inspirent de différentes pratiques dans leur travail de mobilisation.

**« La participation citoyenne, c'est s'adapter. Il ne faut pas penser qu'on va lancer une invitation et que les personnes vont venir s'asseoir à une rencontre. C'est trouver des stratégies pour que les personnes se sentent impliquées et les soutenir dans leur idée. » (Représentante d'un comité local)**



*« Il existe beaucoup de contenu en ligne. La Boîte à outils regroupe des propositions intéressantes, mais on trouve aussi plusieurs autres documents quand on fait une petite recherche. Ce qui manque souvent, c'est le temps pour trouver le bon outil et l'adapter au contexte. C'est aidant quand il y a une autre personne [attitrée à la participation des personnes] pour nous aider à y réfléchir. » (Représentante d'un comité local)*

La présence d'une boîte à outils qui rassemble l'information pertinente est un point de départ pour animer des démarches qui intègrent les citoyens, les citoyennes et plus particulièrement les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Il faut ensuite compléter les recherches, ainsi qu'adapter le contenu aux besoins et contextes d'intervention. Par ailleurs, le fait d'avoir une ou des personnes avec qui travailler la stratégie semble accroître réellement la capacité des actrices et des acteurs locaux à mettre en place la participation citoyenne. Cela peut être des collègues au sein du comité, cela dit, cet appui accroît d'autant plus la capacité des personnes s'il est dévoué à cette fonction.

### **Sentiment de compétences des membres des comités pour soutenir la participation des personnes**

Le niveau de compétences ne peut pas être mesuré par la diminution des besoins d'un territoire. Même lorsque les personnes sont très compétentes à soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, les besoins peuvent perdurer.

*« On s'entend que même lorsqu'on est super bon pour soutenir la participation des citoyens dans les processus de concertation, les besoins demeurent. On connaît peut-être mieux les besoins et la manière d'y répondre, mais on n'a encore rien fait pour y répondre. » (Représentante d'un comité local)*

Le sentiment de compétences se développe par l'engouement accordé à la démarche autant des partenaires que des citoyens et des citoyennes.

*« C'est motivant lorsqu'on sent que tout le monde embarque, que tous les membres du comité sont prêts à mettre du temps. On se trouve bon. » (Représentante d'un comité local)*

Les personnes se sentent aussi compétentes lorsqu'elles sentent qu'elles font partie d'un mouvement qui dépasse l'expérience vécue localement, lorsqu'elles apprennent que d'autres milieux croient en l'importance de mettre en place des processus de participation citoyenne comme elles.



**« Lorsqu'on entend parler d'autres territoires qui font des démarches de consultation auprès de la population et qu'on fait la même chose, on est fier de nous. » (Représentante d'un comité local)**

Le même sentiment est vécu lorsque les personnes sentent qu'elles inspirent d'autres milieux dans leurs démarches. Elles ont l'impression d'être sur la bonne voie et d'être compétentes. Un sentiment de fierté est perceptible chez les personnes rencontrées provenant des MRC Les Moulins ou Joliette.

**« On sait que nos pictogrammes ont été utilisés dans d'autres MRC. » L'autre comité mentionne : « Elle [l'agente de relation communautaire] a commencé à travailler avec notre comité. Elle a essayé plusieurs outils avec nous. Ceux-ci ont été utilisés par d'autres. » (Représentante d'un comité local)**

### **Sentiment d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans la démarche de priorisation**

Les personnes rencontrées du comité de la MRC Joliette et de la MRC Les Moulins mentionnent le nombre important de personnes qui ont été consultées. Environ 4 700 personnes des six MRC ont été consultées durant cette démarche. Elles ont l'impression d'avoir recueilli suffisamment d'informations pertinentes pour orienter les chantiers.

**"Nous sommes très satisfaits. Nous avons rejoint beaucoup de personnes de différents milieux. » (Représentante d'un comité local)**

Les propos des personnes rencontrées durant les consultations vont dans le même sens que ceux mentionnés par les organismes. Elles priorisent relativement les mêmes chantiers. Cette convergence octroie de la crédibilité aux priorités.

**« Les personnes rencontrées durant la consultation avaient les mêmes priorités que celles mentionnées par les organismes. Toutefois, elles ont donné beaucoup d'importance à la réussite éducative ce que nous n'avons pas priorisé parce qu'un comité régional y travaille déjà. » (Représentante d'un comité local)**

**« Même si les organismes connaissent bien les besoins, le fait que les personnes le nomment permet de valider. On se sent plus fort pour intervenir. » (Représentante d'un comité local)**



Tableau 4 : Nombre de personnes rejointes lors des consultations par MRC

MRC	Personnes consultées	Groupes ciblés
<b>Joliette</b>	260	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OMH personnes âgées</li> <li>• Personnes itinérantes</li> <li>• Personnes adolescentes</li> <li>• Personnes autochtones</li> <li>• Personnes immigrantes</li> <li>• Maisons pour hommes et pour femmes</li> <li>• Communauté LGBTQ+</li> <li>• Personnes ayant un handicap (DI-DP-TSA)</li> <li>• Personnes ayant une condition de santé mentale</li> <li>• Personnes ayant une dépendance</li> </ul>
<b>Les Moulins</b>	2 400	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Milieu scolaire</li> <li>• Personnes proches aidantes</li> <li>• Personnes itinérantes</li> <li>• Personnes adolescentes, étudiantes ou collégiennes</li> <li>• Jeunes familles</li> <li>• Communauté LGBTQ+</li> <li>• Centre d'achats, marchés publics</li> <li>• Communauté anglophone</li> <li>• Personnes âgées</li> <li>• Tables de concertation</li> <li>• Personnes travailleuses de milieu</li> <li>• Divers organismes</li> </ul>
<b>Montcalm</b>	994	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Office régional d'habitation</li> <li>• Groupes de femmes</li> <li>• Groupes d'ainé.e.s</li> <li>• Comptoirs alimentaires</li> <li>• Tournée des Tim Hortons</li> <li>• Buffet Accès Emploi (jeunes)</li> <li>• Paniers de Noël</li> <li>• Municipalités/villes</li> <li>• Organisations</li> </ul>
<b>D'Autray</b>	300	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lavaltrie – un organisme</li> <li>• Berthier – Table de pauvreté</li> <li>• Brandon – Souper communautaire lors de la Journée de lutte contre la pauvreté</li> </ul>
<b>Matawinie</b>	58	3 consultations citoyennes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sainte-Émélie-de-l'Énergie</li> <li>• Rawdon</li> <li>• Chertsey</li> </ul>
<b>L'Assomption</b>	688	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Milieu scolaire primaire</li> <li>• Milieu scolaire secondaire</li> <li>• Groupe d'hommes</li> <li>• Comptoir alimentaire</li> </ul>





Les membres du comité dans la MRC Les Moulins recueillaient les noms des personnes qui souhaitaient être informées des démarches suivantes et s'engageaient à les informer quelques fois par année par courriel. Ils ont aussi identifié des personnes « coup de cœur » qui ont été invitées lors de la grande rencontre de priorisation avec les organismes. Ces personnes ont été choisies pour leur intérêt à participer plus activement à la consultation. Elles ont été rencontrées préalablement pour les préparer à participer à la rencontre réunissant organismes et personnes issues des lieux de consultation.

*« Les citoyens ont été invités à l'étape de la priorisation pour participer à une rencontre avec les organismes. Ceux-ci ont été identifiés durant la consultation. Des personnes qu'on nommait "coup de cœur". Elles ont été rencontrées avant et préparées pour qu'elles puissent contribuer lors de la journée de priorisation. » (Représentante d'un comité local)*

La MRC s'est aussi engagée à communiquer les avancées de la démarche dans ses bulletins d'information. Ainsi, plusieurs options qui avaient été identifiées dans la consultation étaient proposées aux personnes afin qu'elles soient informées.

*« Ce sont les personnes qui ont identifié la manière qu'elles souhaitaient être informées (bulletins des villes, le journal local, courriel). Nous, on a respecté l'engagement qu'on a pris de les informer. » (Représentante d'un comité local)*

Les personnes qui avaient donné leur courriel dans la MRC Les Moulins ont aussi été sollicitées pour faire du bénévolat au début de la pandémie. À cet effet, plus de 300 personnes ont été contactées.

L'intérêt des personnes à s'impliquer et à participer est souvent passager; lié à un contexte de vie, à une disponibilité, à un contact. Une personne rencontrée mentionne que lorsque la personne démontre un intérêt, il faut savoir la saisir.

*« Le bénévolat, c'est une implication popcorn. Quand ça arrive, il faut donner suite. » (Représentante d'un comité local)*



Avoir une personne qui est responsable de la participation citoyenne et des partenaires qui partagent cette conviction facilite cette prise en charge. Certains projets issus de la consultation ont cette visée de participation des personnes, comme le projet *Mille et une facettes d'humanité* qui a pour but de valoriser la différence et l'accessibilité universelle par la participation citoyenne.

Dans toutes les MRC, des projets ont été pensés pour intégrer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion.

Dix projets financés dans le cadre du financement de l'Alliance pour la solidarité sociale (sur 45) mentionnent clairement l'intention d'intégrer la participation citoyenne ou des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans le projet. Huit autres projets ont été répertoriés dans les plans d'action territoriaux financés par la Fondation André et Lucie Chagnon. Ces plans d'action sont issus de la consultation réalisée dans le cadre du projet de soutien de la TPDSL.

*« La participation citoyenne est encore active dans la MRC avec les chantiers... Mais la boîte n'est pas connue et il n'y a pas eu d'effort pour la faire connaître durant les dernières années. » (Représentante d'un comité local)*

*« La démarche a permis de renforcer la présence des citoyens dans les projets. Dans le projet avec les jeunes [Mille et une facettes d'humanité], plusieurs ont voulu s'impliquer et être actifs. Un comité a été créé et celui-ci est très actif. Dans ce projet, les personnes sont consultées pour adapter les messages. » (Représentante d'un comité local)*

Les projets qui incluent les citoyens et les citoyennes sont pensés pour accroître le sentiment d'emprise sur leur communauté. Par exemple, dans Les Moulins, il y a les *Frigos sympathiques*. Les conditions sont mises pour que les personnes puissent contribuer et être fières de leur participation.

*« Il y a une citoyenne qui transforme des produits. Elle prend des tomates trop mures et elle les transforme. Ça fait une citoyenne engagée et engageante et fière de contribuer. Ça aide directement les gens qui ont faim et ça remplit le frigo. » (Représentante d'un comité local)*



*« Plus que tu as des citoyens qui ont l'impression qu'ils peuvent contribuer, plus que tu as de citoyens qui s'impliquent, plus que tu aides tes populations vulnérables. » (Représentante d'un comité local)*

Toutes les personnes rencontrées semblent convenir que les projets concrets favorisent la présence de conditions de participation qui contribuent à un réel engagement. Cet engagement aboutira parfois à l'intégration dans des processus territoriaux de lutte contre la pauvreté.

*« Il est plus facile de recruter une personne qui est engagée dans un projet, qui a l'habitude de travailler avec des intervenants, pour participer à des tables de concertation ou à des processus de concertation. Avec la pandémie, il a été difficile de faire participer les personnes dans les projets, encore plus difficile dans des concertations. » (Représentante d'un comité local)*

*« Les jeunes ont décidé de faire une consultation, après ils ont décidé de faire un évènement pour faire connaître les résultats. [...] C'était beau de voir les jeunes qui n'étaient pas confiants au début, mais ils y sont arrivés. Cet accomplissement les a poussés à s'impliquer sur d'autres projets et à faire de l'animation sur d'autres évènements extérieurs au projet. On ne parle pas de plein de personnes, peut-être 2 ou 3, mais ça l'a eu de grands impacts sur leur vie. » (Représentante d'un comité local)*



### Faits saillants Retombées

- 4 700 personnes ont été rejointes dans le cadre des consultations.
- Les actrices et les acteurs locaux des deux MRC rencontrées ont développé la capacité à mettre en place des stratégies pour soutenir la participation des personnes. Ils se sont investis lors des consultations et ont réalisé une grande part des consultations par eux-mêmes sans la présence de l'agente de relation communautaire.
- L'obligation de réaliser des consultations auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi que la présence d'un projet régional avec une ressource dédiée, ont soutenu les membres des comités locaux qui avaient à cœur la participation des personnes et ont amené les autres à réfléchir à des stratégies de participation.
- Le contexte pandémique et la fin du projet ont réduit la capacité des actrices et des acteurs à poursuivre la stratégie de participation des personnes.
- Les membres des comités locaux rencontrés sont assez satisfaits du nombre et de la diversité des personnes rencontrées. Même si ces deux comités locaux ont mis en place des projets intégrant la participation citoyenne, la pandémie a limité la capacité à intégrer les personnes dans l'ensemble des processus de planification territoriale.
- Soutenir la participation des personnes nécessite du temps et des conditions particulières favorables à la prise en charge du projet par les personnes.
- Ce projet a influencé la manière d'aborder la participation citoyenne à l'interne à la TPDSL et continue de vivre à l'interne et d'influencer les démarches par la représentation de la TPDSL sur l'ensemble du territoire.



## SYNTHESE DES FAITS SAILLANTS

Dimensions (effet)	Faits saillants
<b>Prise de contact</b>	
<b>Connaissance des besoins</b>	<p>L'agente de relation communautaire connaissait bien la réalité des différents territoires grâce aux échanges avec ses collègues, à ses recherches documentaires et aux échanges qu'elle a eus avec les membres des comités.</p> <p>Une connaissance des besoins des comités locaux a été possible grâce aux années de collaboration entre la Table et les comités locaux. Cette collaboration formelle entre le palier local et régional assure la présence de canaux de communication favorisant les échanges en continu et une connaissance mutuelle.</p>
<b>Présence de liens de confiance entre la chargée de projet et les membres des comités locaux</b>	<p>De la promotion a été réalisée par la Table pour présenter le projet et les avantages d'y participer.</p> <p>Il y a eu passation du lien de confiance entre l'agent de développement de la Table et l'agente de relation communautaire dans le rôle de facilitatrice du processus.</p>
<b>Connaissance partagée du concept de participation citoyenne et des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion</b>	<p>Avec tous les comités locaux, la prise de contact et les premières rencontres visaient à préciser qui sont les personnes ciblées par la consultation.</p>
<b>Expérimentation et adaptation</b>	
<b>Développement de stratégies locales de participation citoyenne</b>	<p>Le projet s'est développé grâce aux forces vives du territoire. L'agente de relation communautaire a fait une recension des pratiques inspirantes, mais l'expérimentation et l'adaptation se sont faites en collaboration avec les membres des comités locaux.</p> <p>L'expérimentation et l'adaptation se sont faites de manière optimale dans les MRC Joliette et Les Moulins. Dans les autres MRC, le projet s'est déployé à géométrie variable selon les besoins des milieux. Certaines sont rapidement passées à l'action, alors que d'autres ont pris un certain temps avant de faire appel à l'agente.</p>



<p><b>Effort d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion</b></p>	<p>Le projet régional est conforme aux préoccupations déjà vécues par les actrices et les acteurs locaux dans les comités. Plusieurs avaient déjà l'intention de rejoindre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion lors de la consultation.</p> <p>La présence du projet régional a permis d'aller plus loin dans la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, d'alimenter les réflexions avec des exemples d'ailleurs, de créer des espaces de discussion autour de la participation des personnes et de maintenir cette préoccupation dans l'ensemble de la consultation.</p> <p>Pour les comités locaux dont la préoccupation était moins présente, le projet a soutenu l'intérêt à intégrer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans la consultation. Le projet a aussi permis de collectiviser et régionaliser les expertises des différents partenaires impliqués dans les comités locaux.</p> <p>Dans les deux MRC rencontrées, les organismes membres des comités locaux ont contribué activement à réaliser la consultation en libérant du temps à leurs employé.e.s pour qu'ils réalisent des activités.</p>
<p><b>Accompagnement</b></p>	
<p><b>Sentiment d'être soutenu</b></p>	<p>Les personnes rencontrées disent s'être senties soutenues ou avoir l'impression que les membres des comités se sont sentis soutenus (pour les personnes qui n'étaient pas en poste au moment de la consultation). Elles mentionnent que la consultation aurait probablement eu lieu sans la présence du projet régional. Par ailleurs, l'agente de relation communautaire a soutenu celle-ci en occupant un rôle de mobilisation, de facilitatrice et de veille sur les orientations.</p>
<p><b>Niveau de soutien au milieu</b></p>	<p>L'agente de relation communautaire a contribué activement aux consultations. Elle a réalisé environ 260 interventions en présence auprès des 6 comités locaux. La majorité a eu lieu dans les MRC Joliette et Les Moulins.</p>
<p><b>Développement de compétences des membres des comités</b></p>	<p>Les personnes des deux comités rencontrés ont développé leur connaissance pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Cette connaissance provient en partie d'expériences d'ailleurs, mais surtout des échanges d'expertises à l'interne, entre les membres du comité.</p>



Retombées transversales aux projets	
<b>Capacité des acteurs locaux à mettre en place la stratégie locale de participation citoyenne</b>	<p>Les actrices et les acteurs locaux des deux MRC rencontrées ont développé la capacité à mettre en place des stratégies pour soutenir la participation des personnes. Ils se sont investis lors des consultations et ont réalisé une grande part des consultations par eux-mêmes sans la présence de l'agente de relation communautaire.</p> <p>L'obligation de réaliser des consultations auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ainsi que la présence d'un projet régional avec une ressource dédiée, ont soutenu les membres des comités locaux qui avaient à cœur la participation des personnes et ont amené les autres à réfléchir à des stratégies de participation.</p>
<b>Sentiment de compétences des membres des comités pour soutenir la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion</b>	<p>Les personnes rencontrées sont satisfaites de leur capacité à rejoindre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.</p> <p>Le contexte pandémique et la fin du projet ont réduit la capacité des acteurs et des actrices à poursuivre la stratégie de participation des personnes.</p>
<b>Sentiment d'intégration des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion dans la démarche de priorisation</b>	<p>Les membres des comités locaux rencontrés sont assez satisfaits du nombre (4 700 personnes rejointes) et de la diversité des personnes rencontrées. Même si ces deux comités locaux ont mis en place des projets intégrant la participation citoyenne, la pandémie a limité la capacité à intégrer les personnes dans l'ensemble des processus de planification territoriale.</p> <p>Soutenir la participation des personnes nécessite du temps et des conditions particulières favorables à la prise en charge du projet par les personnes.</p> <p>Les propos récoltés dans les consultations corroborent et valident les orientations identifiées par les organismes.</p>
Amélioration des conditions et de la qualité de vie des personnes	
	<p>Les priorités choisies ne sont pas significativement différentes de celles identifiées par les organismes. Par ailleurs, la concordance entre les propos des organismes et des personnes rencontrées a accru la légitimité des priorités identifiées.</p> <p>Une personne engagée pour sa communauté peut faire des actions concrètes pour aider son entourage et donne le goût à d'autres personnes de contribuer elle aussi.</p>



## RECOMMANDATIONS

- L'étape d'identification du public cible et de la vision de la participation des personnes peuvent sembler être une période latente et longue, toutefois, c'est une étape de consolidation et de mobilisation des acteurs et des actrices vers une vision et une stratégie commune. C'est le moment pour créer les partenariats nécessaires à la réalisation de la participation des personnes.
- La présence d'une personne dédiée à la participation et à l'engagement des personnes fait la différence. Celle-ci veille à ce que cette préoccupation soit intégrée à toutes les étapes du processus. Elle est présente aussi pour soutenir les personnes qui souhaitent mettre en place des stratégies de participation. Elle mobilise les connaissances. Ce rôle est occupé en partie par le TPDSL et pourrait être davantage formalisé.
- Pour renforcer la capacité des milieux à intégrer la participation des personnes, il importe de créer et consolider les espaces d'échange pour partager les connaissances entre les actrices et les acteurs locaux et régionaux. Ceux-ci possèdent plusieurs connaissances pouvant soutenir des démarches participatives.
- Des formations sur les meilleurs moyens de communication pour rejoindre les personnes analphabètes ou pour équilibrer les rapports de pouvoir et développer les pouvoirs d'agir des personnes consolident les compétences des milieux et doivent s'intensifier pour soutenir activement la participation des personnes.





## BILAN DE LA DEMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT EN EVALUATION

L'évaluation a commencé à l'hiver 2021. À ce moment, le CRSA a pris connaissance de l'ensemble de la documentation produit dans le cadre du projet. La majorité des personnes qui avaient été impliquées directement dans le projet n'étaient déjà plus en fonction. Les contraintes de rassemblement liées à la pandémie étaient encore en vigueur. Il a alors été décidé d'attendre avant de réaliser la collecte de données afin d'être en mesure d'apprécier davantage les retombées du projet.

Les résultats de l'évaluation mettent en lumière la pertinence de la Boîte à outils et l'importance d'en faire la promotion. Les consultations ont aussi donné du poids aux orientations choisies par les organismes. La concordance entre leurs préoccupations et celles des citoyennes et des citoyens renforce la mobilisation autour du plan d'action.





## CONCLUSION

En conclusion, les membres des deux comités locaux rencontrés possédaient beaucoup de connaissances et de compétences pour mener des processus de participation citoyenne. Ceux-ci partageaient aussi la conviction de l'importance de le faire. Bien que ces deux milieux aient été des terrains faciles pour mettre en place un processus de consultation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, la présence de l'agente de relation communautaire est perçue comme un apport considérable à la mobilisation des partenaires. Par sa présence, elle a encouragé la mise en place d'espaces de discussion, permis des échanges entre territoires et gardé l'intérêt et la mobilisation active. Pour ce faire, l'agente de relation communautaire a pu compter sur les liens de confiance existants entre la TPDSL et les comités locaux et a su prendre le temps de bien comprendre le contexte de chacun des territoires.

La Boîte à outils est une base pour réfléchir la participation des personnes. Son contenu doit être adapté et bonifié au besoin pour une utilisation maximale. Celle-ci pourrait également être revue et complétée. La promotion de la trousse permettrait d'accroître son utilisation surtout dans un contexte où les personnes en fonction dans les comités locaux ont changé de poste.

Les résultats d'évaluation mettent de l'avant l'importance de garder une veille constante sur la participation citoyenne afin de consolider les compétences des milieux à la déployer. Pour ce faire, le financement des projets doit permettre le déploiement des conditions nécessaires à la participation des personnes (dont suffisamment de temps et de ressources pour soutenir les processus).